



Mardi, 6 Avril 1890  
SOMMAIRE  
LA SÉANCE D'HIER.  
MOROS DU JOUR.  
CHAMBRE DES COMMUNES.  
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE.  
LE SERVICE DE BELLETRAITÉ.  
A TRAVERS OTTAWA.  
WELLINGTON—LA ROUTE DE L'ARME. Raconté de NADBY.  
MARCHÉS D'OTTAWA.  
MARCHÉS ÉTRANGERS.

LA SÉANCE D'HIER

Les résolutions de M. Charlton, présentées au commencement de la séance d'hier, ont donné lieu à un débat d'une importance capitale, qui s'est terminé par un vote non moins important, pris à une heure ce matin. Le gouvernement peut compter cette journée parmi les plus heureuses qu'il ait vues, et il doit remercier ses adversaires de lui avoir fourni l'occasion d'un triomphe aussi complet. Ce succès fait augurer favorablement du débat sur la question du Pacifique, auquel la discussion d'hier aura servi de prélude. De fait, voilà la politique du gouvernement clairement exposée et victorieusement affirmée avant même d'avoir été formellement débattue. Cela va simplifier de beaucoup la tâche, pour les ministres et pour la chambre.

Les résolutions de M. Charlton avaient pour objet de condamner le système adopté au sujet des terres publiques du Nord-Ouest. Il serait assez difficile de préciser ce que l'honorable député a voulu dire en exposant ses plaintes et en attaquant le système en question. Il n'avait pas l'air de très bien le savoir lui-même, et il est tombé dans plusieurs contradictions qui dénotent son incertitude. Il a prétendu que la politique du gouvernement, au lieu de favoriser la colonisation et le développement du Nord-Ouest, les entravait au contraire; que notre système est inférieur à celui des Etats-Unis, et que les règlements concernant les terres du Nord-Ouest, actuellement en force, sont des plus défavorables.

Le Globe chante ce refrain depuis six mois, et M. Charlton voulait peut-être tout simplement donner à cette complainte le caractère officiel en la consignant dans les registres de la Chambre. Il commença par se plaindre de ce que le prix des terres est trop élevé et nuit par conséquent à la colonisation; il faudrait les donner pour rien au colon. Puis, passant à un ordre d'idées tout opposé, il reprocha au gouvernement de ne pas les vendre assez cher et de frustrer ainsi le trésor d'un revenu considérable.

Sir John Macdonald, qui se chargea de répondre à cette charge mal dirigée, tout simplement fait justice des reproches hasardés faits au gouvernement par M. Charlton. Il en prit occasion pour faire l'exposé complet de la politique officielle à l'égard des terres du Nord-Ouest et de l'entreprise du Pacifique. L'honorable premier ministre s'est élevé à une grande hauteur, et tout le monde admet que le discours qu'il a fait en cette circonstance est un des plus éloquentes et des plus forts qu'il ait prononcés.

La politique du gouvernement, dit-il, a un double objet: assurer en même temps l'établissement du Nord-Ouest et la construction du chemin de fer du Pacifique. Ces deux objets doivent s'atteindre l'un par l'autre. Le chemin de fer développera et colonisera le pays, et le pays, une fois colonisé et développé, acquerra les frais de la construction du chemin. L'immigration est toujours attirée par une entreprise de chemin de fer. Pour l'attirer encore davantage, le gouvernement offre les conditions les plus faciles et les plus avantageuses aux colons qui veulent s'établir le long de la ligne ou dans les pays qu'elle traverse et y acheter des terres publiques. Quoi qu'en dise l'opposition, son système de vente des terres est très libéral et aussi avantageux pour le moins que celui des Etats-Unis. Il favorise le prompt établissement du Nord-Ouest et assure un revenu qui permettra de payer le coût du chemin de fer.

Le gouvernement en achetant les territoires du Nord-Ouest se proposait de les ouvrir le plus vite possible à la colonisation. Pour arriver à cette fin, la construction du chemin de fer du Pacifique était nécessaire, et, dans l'exécution de cette entreprise, il voulait éviter au pays le poids d'un fardeau trop lourd. Il fallait que le régime même du Nord-Ouest portât en fin de compte la plus grande partie de ce fardeau. Le plan primitif du gouvernement devait produire de bons résultats. L'entreprise devait être donnée à des compagnies privées, qui en auraient toute la responsabilité et recevraient

l'aide public sous forme de concessions de terres par lots alternatifs, dont une moitié, réservée au gouvernement, devait, lorsqu'elle aurait acquis de la valeur, servir plus tard à acquitter toutes autres obligations qu'on aurait pu contracter. L'acte de 1874, passé sous l'administration libérale, changea ce plan et eut l'effet de placer l'entreprise sous le contrôle et la responsabilité directe de l'Etat, imposant ainsi au trésor une lourde charge. Si la première politique eût pu être suivie, a dit sir John, le chemin serait presque terminé aujourd'hui, sans qu'aucune charge eût été imposée au peuple.

Néanmoins, même dans les conditions présentes, le succès final ne fait aucun doute, avec les moyens qui ont été adoptés pour la vente des terres et pour l'organisation de la colonisation. En évaluant à 20,000 le nombre des émigrants et à 6,000 celui des chefs de familles qui viendront au Nord-Ouest pendant la présente année pour y prendre des terres, et en supposant que ce chiffre aille en augmentant dans la proportion de dix pour cent pendant la décennie suivante, ce qui n'est aucunement exorbitant, on calcule très bien—et le calcul exposé par sir John a été fait par des experts—qu'en 1890, le gouvernement, avec le mode actuel, aura vendu des terres publiques à cette population de nouveaux venus pour un montant total de plus de soixante millions, dont une partie seulement, sans doute, sera versée alors, mais dont l'excédant, sous le système des préemptions, sera sûrement placé.

Ce mode de préemption est considéré par le gouvernement comme excellent, et les résultats permettent de constater déjà son efficacité. Il n'y a guère de colon actuellement qui ne veuille se prévaloir de l'avantage offert, et qui en prenant un homestead, ne se réserve le lot de préemption. Chaque homestead cédé constitue ainsi pour le gouvernement un double placement. Quant aux prix et aux conditions de paiement, sir John a montré qu'ils sont aussi favorables, sinon plus favorables même, qu'aux Etats-Unis, et les règlements sont redigés de manière que notre Nord-Ouest peut faire la concurrence au pays voisin pour attirer l'émigration.

Sir John est d'avis qu'avec les soixante-dix ou soixante-quinze millions que les terres publiques du Nord-Ouest auront produit dans dix ans, on aura suffisamment pour payer les frais de construction de la section du Pacifique, comprise entre le lac Supérieur et les Montagnes Rocheuses. Cette assertion peut paraître hasardeuse. Cependant, le calcul a été préparé par des hommes de l'art.

Pour ce qui est de l'augmentation probable de la population dans cette région pendant la décennie qui commence, nous croyons que les chiffres donnés par le premier ministre ne sont nullement exagérés, et il l'a fait voir lui-même par comparaison, en citant l'exemple des Etats de l'Ouest. La province de Manitoba et le Nord-Ouest, tout le monde s'accorde à le dire, sont en voie de se développer aussi vite que les Etats de l'Ouest. Or, ceux-ci ont augmenté beaucoup plus rapidement, depuis leur fondation, qu'au taux de 25,000 âmes par année. C'est par centaines de mille âmes chaque année que la population du Minnesota, de l'Iowa, du Nebraska, du Wisconsin, se multiplie présentement. Nul doute que le Nord-Ouest canadien aura la même fortune, et dans vingt ou trente ans, il nous aura rendu, par le produit des terres et par sa contribution, un revenu commun, plus que nous n'aurons dépensé probablement pour le chemin de fer du Pacifique.

Ce discours de sir John a produit un grand effet, et il est destiné à avoir du retentissement dans le pays. Il est propre à affermir la confiance générale dans la politique du gouvernement. La chambre s'est faite l'écho du sentiment public en donnant aussitôt une preuve de cette confiance et en votant, par une majorité de quatre-vingts voix sur cent soixante votants, les amendements proposés par M. White. C'est une défaite bien conditionnée pour l'opposition, et un motif d'encouragement pour le ministère.

M. Shebyn, député de Québec Est, écrit au *Chronicle* pour l'informer qu'il refuse d'accepter la vice-présidence du club de réforme de cette ville à laquelle on l'a nommé sans sa permission. Il se déclare indépendant des partis et annonce que son intention est de se retirer de la vie publique à la première occasion favorable. On voit que le parti libéral de Québec a réussi par sa conduite à dégouter et à perdre l'appui de ses amis les plus considérés dans cette province.

ECHOS DU JOUR

Le parti conservateur a tenu un caucus ce matin.

Les élèves du collège Joliette prendront part à la grande démonstration nationale, qui aura lieu à Québec le 24 juin prochain.

L'honorable M. Gibbs a été appelé à remplacer feu le sénateur Seymour. M. Gibbs a formé partie de l'Administration Macdonald en 1873; il avait été défait aux dernières élections. C'est un manufacturier important qui jouit d'une haute considération.

Les résolutions de sir Leonard Tilley relatives aux banques, doivent bientôt être soumises au Parlement. On croit qu'elles obtiendront l'assentiment de la plupart des institutions monétaires du pays, avec les représentants desquels le ministre des finances a tenu plusieurs conférences.

Le *Journal des Trois-Rivières* annonce que M. G. Gouin, des Trois-Rivières, vient d'être nommé gérant du chemin de fer des Piles, dont il a été l'un des constructeurs. C'est une excellente nomination. M. Gouin étant compétent sous tous rapports pour une charge de cette nature.

Le *Scientific American* déclare que le temps arrive où les Canadiens pourront lutter avec avantage contre les Américains dans certaines branches de commerce. De toutes les parties du pays, de Toronto, d'Hamilton, de Montréal, nous arrivent les nouvelles les plus encourageantes au sujet de la reprise des affaires.

Nous avons reçu le numéro-prospectus du *Bulletin du Club Carlier*, qui, comme il est facile de le juger par son nom, a pour but de défendre les principes conservateurs. Le premier numéro du nouveau journal, qui est rédigé par plusieurs jeunes gens de talent, MM. Duhamel, Nantel et Charbonneau, est fort intéressant. Nous souhaitons à notre jeune confrère bonne santé et longue vie.

Nous constatons avec plaisir—dit le *Journal des Trois-Rivières*—que l'établissement de M. McDougall pour la confection des roues de chemin de fer est en pleine activité. Il reçoit de nouvelles commandes chaque semaine, et les compagnies de chemin de fer d'Ontario qui, les premières, ont fait l'essai des roues nouvellement manufacturées aux Trois-Rivières, s'en montrent complètement satisfaites. La moyenne des roues fabriquées par semaine, est de 120, lesquelles sont immédiatement expédiées. Il est à espérer que les gouvernements de Québec et d'Ottawa donneront à cet établissement tout l'encouragement possible.

CHAMBRE DES COMMUNES

L'orateur prend son siège à trois heures.

Après les affaires de routine. M. Stephenson présente le septième rapport du comité conjoint des impressions.

M. Trow—Le soulevé une question personnelle. Le ministre de l'Agriculture a déclaré qu'il était faux que l'aire reçue de l'argent pour mes pamphlets sur le Nord-Ouest et cependant le *Montreal Gazette* renouvelle ses attaques contre lesquelles je m'inscris en faux encore une fois.

M. O'Neil—Le *Mut* prétend que je me suis élevé contre l'intérêt énorme demandé par la compagnie de Crédit et de Prêt; comme on peut s'en rendre compte en consultant le *Hansard*, je n'ai jamais mentionné le nom de cette compagnie.

Sir John Macdonald—L'honorable député n'a pas mentionné le nom de la compagnie en question et il en avait parlé en termes peu élogieux, je me serais empressé de le contredire, car depuis trente ans que je suis en rapport avec elle, j'ai acquis la conviction qu'elle n'avait jamais exigé que des intérêts modérés. Les bills suivants sont considérés en comité:

Acte autorisant et permettant à la liquidation de la banque Stadacona (tel que modifié par le comité des banques et du commerce). Acte ayant pour objet d'autoriser le feu et sur la vie, la Stadacona, à remettre sa charte et de pourvoir à la liquidation de ses affaires, (tel que modifié par le comité des banques et du commerce).

Acte concernant la compagnie du chemin de fer de Credit Valley (tel que modifié par le comité des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques). En réponse à M. Skinner. M. Masson dit que les mots "église établie" qui paraissent à l'article 358 des règlements de la Milice du Canada récemment publiés ont été empruntés aux règlements royaux, mais que vu qu'il n'y a pas d'église établie au Canada, la clause sera éliminée.

En réponse à M. Robertson (Shelburne),

M. Langevin dit que le gouvernement avait porté secours aux pêcheurs du comté de Guysborough dans la détresse; qu'il serait disposé à supporter pareillement d'autres pêcheurs sur la côte sud de la Nouvelle-Ecosse qui sont aussi dénués de ressources, et si le besoin était impérieux, et qu'il ferait à ce sujet un rapport au parlement; et qu'enfin le gouvernement avait obtenu des informations à ce sujet.

En réponse à M. Royal, M. J. Macdonald dit que le gouvernement avait pris des mesures propres à prévenir le retour de conflits de juridiction tel que celui qui s'est produit récemment à l'occasion du mandat d'incarcération décerné, au Portage de Rat, dans le district de Kewatin, par un magistrat tenant sa commission de l'exécutif d'Ontario, contre un individu accusé de meurtre, qui a été dirigé sur la prison de Prince Arthur's Landing, sous la garde d'un constable commissionné par la même autorité, pour y subir son procès devant une cour appartenant à cette province.

En réponse à M. Royal, demandant si le gouvernement a l'intention, en vue de ce qui vient de se passer devant les tribunaux à Winnipeg, dans la cause de la compagnie de la Baie d'Hudson vs. George Ayoite, et afin d'éviter le retour de semblables troubles, de protéger les colons qui veulent établir, par preuve assermentée, leur occupation, avant le 15 juillet, 1870, de certaines terres qui se sont trouvées plus tard enclavées dans les townships.

Sir John Macdonald répond que le gouvernement avait eu connaissance des faits et qu'il prendrait des mesures en conséquence.

En réponse à M. Patterson (Essex), M. Pope (Compton), dit que le gouvernement considérait actuellement l'opportunité de rappeler les mesures restrictives de l'importation du bétail des Etats-Unis et plus spécialement des animaux reproducteurs.

M. Charlton fait motion pour que la Chambre se forme en comité général pour examiner certaines résolutions concernant l'opportunité de disposer des terres publiques du Canada, en les vendant autant que possible à des colons. Je présente cette motion, dit-il, non-seulement dans le but de favoriser les intérêts de ce pays pour le présent, mais encore pour l'avenir. Le Nord-Ouest est appelé à un grand avenir; il est important que ce pays soit colonisé aussitôt que possible, et les règlements actuellement en vigueur, ne favorisent en aucune façon la colonisation. Nous devons offrir aux colons des avantages égaux à ceux des Etats-Unis, ce que nous ne faisons pas aujourd'hui. Il est vrai que les règlements ont subi quelque altération, mais ils ne donnent pas encore une satisfaction entière.

Dans chaque canton huit sections sur trente huit ont été mises de côté pour les "homesteads", huit pour préemption, et huit pour fins de chemins de fer. Chaque "homestead" et chaque lot de préemption est limité à 160 arpents. Les sections réservées aux "homesteads" sont entièrement isolées, ce qui constitue pour les colons un désavantage considérable. Les territoires de l'Indiana, de l'Ohio, du Minnesota et de l'Illiana, ont été établis par de hardis pionniers et le même élément colonisera le nord-ouest, si on lui offre des conditions avantageuses.

Nous devrions profiter de l'expérience des Etats-Unis, qui après avoir essayé de vendre les terres ont bientôt abandonné ce système pour les donner gratuitement aux colons. Le chemin de fer du Pacifique a une concession de 100,000,000 d'acres, c'est plus qu'on a accordé à aucune ligne de fer des Etats-Unis.

La politique suivie par le gouvernement, aura pour effet de mettre les terres en possession des spéculateurs et comme on peut le voir différentes compagnies sont déjà formées pour acquérir le territoire. Les pays ont été divisés en sections de 36 arpents, et les terres du Nord-Ouest étaient cultivées par de riches tenanciers et non pas par des fermiers dépendant d'une compagnie. Il faut espérer qu'oubliant toute dissension politique la chambre inspirera au gouvernement les mesures les plus propres à favoriser le développement du Nord-Ouest et à assurer son avenir.

Sir John Macdonald—J'ai écouté avec plaisir le discours de l'honorable député et je n'ai pas de doute que ceux qui l'ont écouté n'ont pu manquer d'admirer avec moi les sentiments patriotiques et élevés qui ont été exprimés. Je n'essaierai pas de l'imiter; je craindrais de ne pas atteindre à la hauteur de son éloquence; mais je m'efforcerais toutefois de faire preuve d'autant de bon sens que lui.

Je dois dire cependant que je n'ai pas parfaitement suivi l'idée de mon honorable ami. Il dit d'abord qu'il serait nécessaire d'abandonner les terres du Nord-Ouest aux colons actuels. Plus loin, il dit que les conditions étaient si élevées, le climat si rude, que les émigrants se dirigeaient vers les Etats-Unis, et en dernier lieu il dit que nous donnons les terres presque pour rien et que nous accordons aux colons toutes les facilités possibles pour les payer. L'honorable député n'a pas rendu clairement sa pensée; il n'indique aucune ligne de conduite au gouvernement; il ne dit pas s'il faudrait concéder les terres gratuitement ou les vendre, et il n'indique pas si nos conditions sont trop dures ou trop faciles.

L'achat du territoire a coûté des sommes considérables au moment où il est entré dans la confédération canadienne; c'était un pays entièrement sauvage, et tout le monde comprenait qu'on ne pouvait le développer qu'à l'aide d'un chemin de fer. Toutefois, il ne fallait pas s'engager dans une entreprise qui fit peser sur le pays un trop lourd fardeau. En 1878, la chambre décida unanimement que le chemin de fer ne devait pas être construit par le gou-

vernement, mais par des compagnies qui recevraient des octrois en terres ou en argent. Les octrois de terres étaient accordés à certaines conditions, c'est-à-dire que le gouvernement avait stipulé que les lots seraient vendus à un prix fixé par lui et par les compagnies. Si cette politique avait été suivie, aujourd'hui, le chemin de fer traverserait presque le continent et la population du pays n'aurait pas eu à supporter le moindre fardeau. Plus tard on abandonna l'idée de construire un chemin au moyen de l'initiative particulière, et le gouvernement de mon honorable ami, le député de Lambton, adopta l'acte des chemins de fer de 1874, pourvoyant à ce que les entrepreneurs du chemin reçoivent un crédit de \$30,000,000 et un octroi de cinquante mille acres de terre. Dans cette loi de 1874, il était également prévu que le gouvernement pourrait se charger de l'entreprise, au lieu et place des compagnies particulières, et c'est dans ces conditions qu'il a procédé à la construction de l'embranchement du lac Supérieur à la rivière Rouge, ce chemin traversant un pays aride, impropre à la colonisation. Par exemple, elle a adopté pour la section à l'ouest de la rivière Rouge, le système américain tant vanté par l'honorable député, c'est-à-dire qu'elle a décidé de vendre un lot au plus haut enchérisseur et de se réserver le lot alternatif.

Il n'est pas possible de comprendre si l'honorable préopinant était oui ou non en faveur de la préemption. Il a cité, en effet, un rapport d'un commissaire des Etats-Unis recommandant l'abolition de la préemption; mais je ne sache pas que le gouvernement américain ait adopté ce plan. L'honorable préopinant dit que le gouvernement a violé l'esprit des résolutions de l'année dernière au sujet du chemin de fer du Pacifique, en vendant à \$1 l'arpent les terres qui, en vertu du règlement, devaient être vendues \$2 au minimum. Il oublie que la résolution se rapportait aux terres se trouvant dans un rayon de 20 milles du chemin de fer, et que toutes les terres se trouvant en dehors étaient considérées comme terres du gouvernement et avaient été vendues en conséquence à \$1. La vente, d'après les termes de la résolution adoptée à la dernière session, ce système est le meilleur que l'on puisse adopter si l'on veut construire un chemin de fer à l'aide d'un octroi d'un autre, sans faire peser sur le pays des taxes oppressives. Quant à la division des terres, il me semble qu'elle est encore beaucoup plus sage que celle des Etats-Unis. De plus, je demanderais en quoi les avantages offerts par les Américains sont plus considérables que ceux que présente le Canada pour la colonisation. (Applaudissements.)

"On parle beaucoup des spéculateurs qui s'emparent des terres, on dit qu'ils ont le plus grand profit et qu'il est de l'intérêt général que la vente des terres devienne le plus tôt possible une source de revenu; en 1872, en 1873, le parlement a manifesté cette opinion, et l'acte de 1874 dit clairement que la construction de la ligne doit être poussée avec autant de rapidité que possible, tant qu'elle ne fera pas peser un fardeau trop lourd sur les contribuables."

M. Blake—L'acte s'exprime ainsi: "sans augmenter les taxes existant actuellement."

Sir John Macdonald—L'honorable membre a raison, les taxes ont été élevées, il est vrai, en 1873, mais non pour le chemin de fer.

L'honorable député (M. Charlton) a dit aussi dans son discours que le taux de l'augmentation de la population du pays était de 13 pour cent, tandis que les rapports des Etats-Unis annoncent le chiffre de 22 pour cent. Ce résultat dépend de la politique adoptée par les Etats-Unis, qui ont fait des octrois de terres considérables aux compagnies de chemins de fer qui se sont constituées elles-mêmes agents d'émigration. Toutefois, d'après les meilleures informations, je serais même de dire que 20,000 personnes se sont fixées l'année dernière au Nord-Ouest.

M. Blake—Pas un dixième.

Sir John Macdonald—D'après les rapports du département de l'Agriculture il apparaît que 12,000 colons se sont rendus au Nord-Ouest; ce n'est pas trop présumer que de fixer à 8,000 le nombre de ceux qui y sont venus en dehors du contrôle du gouvernement. On estime que cette année 50,000 personnes s'établiront dans les nouveaux territoires. Cet accroissement de population favorisera la vente des terres et en augmentant les revenus du gouvernement hâtera l'achèvement du chemin de fer du Pacifique.

A 6 heures, l'orateur quitte le fauteuil.

SÉANCE DU SOIR

Sir John Macdonald reprend le débat.

Après avoir cité différentes statistiques, relatives à l'augmentation de la population dans certains états de l'ouest des Etats-Unis, l'honorable ministre dit que cet accroissement

était dû à la politique libérale du gouvernement américain, qui avait accordé aux compagnies de chemins de fer des octrois de terre considérables. Les spéculateurs américains ont occupé des étendues immenses de terrains, mais le fait ne se reproduira pas au Nord-Ouest. Les spéculateurs ne pourront acquérir que 640 arpents en un lot et ils auront pour les entraver une taxe qui sera imposée sur les terres non occupées, ce qui les obligera à se défaire promptement de leurs lots.

Le gouvernement avait cru'agir sagement en n'appliquant pas les lois du "homestead" aux terres se trouvant dans un rayon de cinq milles du chemin de fer; il pensait avec raison que les colons qui voulaient avoir un chemin de fer à leurs portes, devaient faire quelques sacrifices, mais l'opposition et ses organes ont fait entendre de telles protestations, que le gouvernement a dû changer le premier règlement, qu'elle regarde encore, toutefois, comme parfaitement juste.

La vente de nos terres dans les conditions indiquées nous donnera, non seulement, les ressources suffisantes pour activer la construction du chemin, mais encore amènera la colonisation de ces immenses territoires. La politique du gouvernement, si large et si prévoyante, ne peut manquer de recevoir l'approbation de tous ceux qui aiment véritablement leur pays. (Applaudissements prolongés.)

M. Anglin—Le produit de la vente des terres produira à peine le montant nécessaire pour payer l'intérêt des sommes dépensées pour la construction du chemin du Pacifique.

M. Plumb réfute les arguments de l'auteur de la motion, (M. Charlton) et cite différentes statistiques des Etats-Unis, pour montrer que le système adopté par le gouvernement pour la vente des terres, est préférable à tous les autres.

M. White (Cardwell)—On a prétendu que l'émigration de la province de Québec se dirigeait de préférence sur les Etats-Unis que sur le Nord-Ouest. La raison en est bien simple; depuis quelque temps des grèves se sont élevées dans de grands centres manufacturiers américains et actuellement des agents parcourent la province pour recruter des ouvriers. Ces ouvriers ne s'expatrient que temporairement; la plupart laissent leur famille au Canada et se proposent de revenir dès que le temps de leur engagement sera terminé. D'un autre côté il serait ridicule de penser à attirer au Nord-Ouest une autre classe que celle des agriculteurs, le pays n'est pas encore assez développé pour offrir des avantages aux artisans.

Les honorables députés de l'opposition ont établi une comparaison entre l'accroissement de la population des Etats-Unis et celle du Canada. La comparaison n'a pas de raison d'être, car on sait bien que nos territoires sont ouverts depuis peu, tandis que les Etats-Unis ont été colonisés depuis longtemps. Les ramifications existant de puis plus de douze ans.

Après avoir fait l'éloge de la politique du gouvernement relative aux terres du Nord-Ouest, l'honorable député propose l'amendement suivant à la résolution: "Que la politique du gouvernement, relativement à la disposition des terres, dans le Manitoba et le Nord-Ouest, est de nature à encourager la colonisation rapide de ces régions et à réaliser l'argent nécessaire pour la construction du chemin de fer du Pacifique, sans faire peser de nouveaux impôts sur le peuple, et qu'elle mérite l'approbation de la Chambre."

M. McKenzie et McLennan prennent la parole, après quoi l'amendement est adopté sur une division de 120 pour et 40 contre.

La chambre s'ajourne à 1.20 A. M.

CHAPEAUX DE SOIE.

Les nouvelles modes de chapeaux pour le printemps sont prêtes. Ces chapeaux font bien, sont très légers et conviennent à presque toutes les figures.

R. J. DEVLIN

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!

MARCHANDISES

Nouvelles et de Grand

O'DOHERTY et Cie.

110 RUE SPARKS

En face de M. Bates et Cie., Epiciers.

SERVICE A THÉ  
EN  
PORCELAINE,  
(44 morceaux)  
\$5.00

C. S. Shaw & Cie  
IMPORTATEURS  
68 rue Sparks  
VIENT DE PARAITRE  
UN PARALLELE  
Lord Beaconsfield et sir John Macdonald  
PAR  
JOSEPH TABRÉ  
Brochure sur papier de luxe, accompagnée de portraits de lord Beaconsfield et de sir John Macdonald.  
Prix: 50 cts. l'exemplaire  
S'adresser au bureau du Canada.

HOTEL MONTREAL  
TENU PAR  
MICH. COAILLIER alias NAVION  
COIN DES RUES  
Wellington et Bridge, Hull  
Brandy et cigares de premier choix, et table de première classe. Chevaux et voitures de toutes sortes à volonté.  
Les personnes qui visitent Hull en touristes ou pour affaires, feront bien de descendre à cet hôtel, où elles trouveront tout le confort désiré.  
19 SERRILLAS.

EDUCATION  
CLASSE PRIVEE DU JOUR ET DU SOIR  
Pour les Jeunes Gens  
Le tome des Livres, l'Arithmétique, la Calligraphie, la correspondance Commerciale et la Grammaire sont enseignés en Anglais et en Français par un professeur compétent.  
Le Latin et le Piano sont extra.  
On reçoit un certain nombre de pensionnaires.  
Pour plus d'informations, s'adresser au professeur, à sa résidence, No. 19 rue Murray.  
J.-B. LEFEBVRE, Professeur

Ed. O'LEARY,  
MARCHAND TAILLEUR  
ET  
Fournisseur des Messieurs

TWEEDS  
Pour  
L'AUTOMNE ET L'HIVER  
A des prix qui conviennent à toutes les bourses.  
Ottawa, 10 Nov., 1879.

EUGENE ROBITALLE  
HORLOGER ET BIJOUTIER  
PRATIQUÉ.

OUVRAGES EN CHEVEUX.  
Dorures et plaqués de toutes sortes,  
AU PLUS BAS PRIX.  
45, RUE RIDEAU, Block Egliseon.  
Ottawa, 11 sept. 1879.

Nouvel Atelier  
Photographique  
140 Rue Sparks,  
(intersections JARVIS)

12 PHOTOGRAPHIES POUR \$1  
DORION et DELORME  
Propriétaires  
Ottawa, 3 déc., 1879.

NOUVEAUTÉS NOUVEAUTÉS!!

Rubans, Pompadour Ettoiles à Robes, Pompadour SOIE, BROCATELLE, Dans toutes les Nouvelles Nuances Kearns & Ryan Nos. 98 et 100 Rue Sparks

SERVICE TELEGRAPHIQUE

AFGHANISTAN Dérivée des Afghans Caboul, 5—Vendredi dernier, Mahomed Jan... Les hazaras ont tué Mahomed Jan et deux autres de ses chefs. Le combat a été acharné et les hazaras ayant reçu des renforts, les afghans ont été complètement mis en déroute.

ETATS-UNIS

Application de la lumière électrique. Boston, 5—On annonce la mort du contre-amiral Henry K. Thayer. Desmoines, Iowa, 5—T. W. Eye, journaliste, éditeur du State Register, qui a publié plusieurs ouvrages, vient de mourir à l'âge de 35 ans.

CANADA

Suicide—Accusation de meurtre. Montréal, 5—Une enquête a été ouverte sur le cadavre d'Albina Charbonneau, domestique de M. Perras, boulanger. Les témoignages médicaux ont établi qu'elle s'était suicidée en avalant du vert de Paris. On attribue la cause à ce qu'elle a commis à un amour contrarié.

MONTRÉAL

En traversant le canal sur la glace, au bassin de Montréal, vendredi matin, deux jeunes filles disparurent. Leurs cris firent venir à leur secours M. Robert Wheeler, mais le courageux sauveteur disparut aussi. M. John Brown, maître de l'établissement de M. Hart, s'élança à son tour pour sauver les trois victimes. Il avait déjà réussi à sortir une des jeunes filles de l'eau, mais la glace ne pouvant porter leur poids, ils disparurent tous deux.

EUROPE

Élections en Angleterre—Congrégations religieuses—Propagande boulangère. Moscou, 5—On annonce la mort de Wronowski, le célèbre violoniste. Londres, 5—Parmi les membres du parlement qui ont été réélus se trouve le très honorable Robert Lowe, chancelier de l'Échiquier dans le gouvernement Gladstone. Jusqu'à présent 1,157,000 votes ont été enregistrés pour les libéraux et 817,000 pour les conservateurs.

A TRAVERS OTTAWA

Le sergent Wilson, un des ordonnances de Rideau Hall, a donné sa démission. M. J. McDonald, de Winnipeg, parti aujourd'hui avec un grand nombre de chevaux, dont il trouvera facilement la vente à Manitoba. Le Rév. Père Dowd de l'église Saint-Patrice, de Montréal, et le Rév. M. Larue, du Séminaire de Saint-Sulpice, sont actuellement à Ottawa.

M. LAUR, DUHAMEL

Avant fait de grandes améliorations à son étal, lui permettant d'exhiber un assortiment plus considérable de...

VIANDES DE CHOIX

Le sergent Wilson, un des ordonnances de Rideau Hall, a donné sa démission. M. J. McDonald, de Winnipeg, parti aujourd'hui avec un grand nombre de chevaux, dont il trouvera facilement la vente à Manitoba.

MARCHE BY

Sur la rue Clarence. Ottawa, 22 mars 1880.

BEAUX CHAPEAUX

50 et 75 cents

H. L. COTE

128 Rue Rideau

LE MEURTRE DE BULSTRADE

On télégraphie de Montréal que le grand comte Bissonnette est de retour du théâtre de la tragédie de Bulstrade. Il n'a aucun doute que le prisonnier Lachance soit vraiment coupable; il l'examine avec le plus grand soin les coupures et les égratignures qu'il portait sur différentes parties du corps et il ne peut se l'attribuer à un accident qui lui serait arrivé en fendant du bois. De plus, il a découvert des taches de sang sur les vêtements du prisonnier. Le grand comte fera son rapport aux autorités qui feront immédiatement examiner les blessures du prisonnier par des médecins.

PETITE GAZETTE

Pour être vendu au magasin le plus populaire de la ville, plus de 2,000 verges d'indiennes foncées, couleurs garanties, à 5 cents la verge. Allez à la boutique verte, rue Dalhousie. C'est là que vous ferez des achats à des prix qui vous surprendront.

QÀ ET LÀ

Nous apprenons avec regret que le moulin à farine de M. W. Duckett, M.P.P., à Coteau Landing, a été détruit par le feu, qui a pris par la machine à vapeur et s'est en instant communiqué à tout l'établissement. Les pertes s'élèvent à près de \$9,000. La propriété n'était assurée que pour \$1,000. En quelques minutes tout le village était sur pied et l'on réussit à sauver la scierie construite à quelques pieds du moulin à farine.

AVIS

Une copie de la liste des votants de la cité d'Ottawa a été affiché en premier lieu dans le bureau du greffier de la cité, en la ville d'Ottawa, le 1er mars 1880. De faux matricules ayant été déposés à la municipalité pour venir examiner la dite liste, et si on y découvrait quelques erreurs ou omissions, de prendre de suite les mesures nécessaires pour les faire rectifier.

LOTÉRIE DE L'OPÉRA

OTTAWA, COMMENCANT Lundi, 29 mars 1880

AVIS

Une somme de douze mille dollars sera distribuée comme suit:

M. LAUR, DUHAMEL

Avant fait de grandes améliorations à son étal, lui permettant d'exhiber un assortiment plus considérable de...

VIANDES DE CHOIX

Le sergent Wilson, un des ordonnances de Rideau Hall, a donné sa démission. M. J. McDonald, de Winnipeg, parti aujourd'hui avec un grand nombre de chevaux, dont il trouvera facilement la vente à Manitoba.

MARCHE BY

Sur la rue Clarence. Ottawa, 22 mars 1880.

BEAUX CHAPEAUX

50 et 75 cents

H. L. COTE

128 Rue Rideau

1880 NOUVEAUTÉS 1880

VENANT D'ÊTRE REÇU, UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE Draps de l'ouest de l'Angleterre, ET DE DRAPS FRANÇAIS, TWEEDS FRANÇAIS ET ÉCOSSAIS, Tweeds Canadiens, etc

PETITE GAZETTE

Pour être vendu au magasin le plus populaire de la ville, plus de 2,000 verges d'indiennes foncées, couleurs garanties, à 5 cents la verge. Allez à la boutique verte, rue Dalhousie. C'est là que vous ferez des achats à des prix qui vous surprendront.

QÀ ET LÀ

Nous apprenons avec regret que le moulin à farine de M. W. Duckett, M.P.P., à Coteau Landing, a été détruit par le feu, qui a pris par la machine à vapeur et s'est en instant communiqué à tout l'établissement. Les pertes s'élèvent à près de \$9,000. La propriété n'était assurée que pour \$1,000. En quelques minutes tout le village était sur pied et l'on réussit à sauver la scierie construite à quelques pieds du moulin à farine.

AVIS

Une copie de la liste des votants de la cité d'Ottawa a été affiché en premier lieu dans le bureau du greffier de la cité, en la ville d'Ottawa, le 1er mars 1880. De faux matricules ayant été déposés à la municipalité pour venir examiner la dite liste, et si on y découvrait quelques erreurs ou omissions, de prendre de suite les mesures nécessaires pour les faire rectifier.

LOTÉRIE DE L'OPÉRA

OTTAWA, COMMENCANT Lundi, 29 mars 1880

AVIS

Une somme de douze mille dollars sera distribuée comme suit:

M. LAUR, DUHAMEL

Avant fait de grandes améliorations à son étal, lui permettant d'exhiber un assortiment plus considérable de...

VIANDES DE CHOIX

Le sergent Wilson, un des ordonnances de Rideau Hall, a donné sa démission. M. J. McDonald, de Winnipeg, parti aujourd'hui avec un grand nombre de chevaux, dont il trouvera facilement la vente à Manitoba.

MARCHE BY

Sur la rue Clarence. Ottawa, 22 mars 1880.

BEAUX CHAPEAUX

50 et 75 cents

H. L. COTE

128 Rue Rideau

1880 NOUVEAUTÉS 1880

VENANT D'ÊTRE REÇU, UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE Draps de l'ouest de l'Angleterre, ET DE DRAPS FRANÇAIS, TWEEDS FRANÇAIS ET ÉCOSSAIS, Tweeds Canadiens, etc

PETITE GAZETTE

Pour être vendu au magasin le plus populaire de la ville, plus de 2,000 verges d'indiennes foncées, couleurs garanties, à 5 cents la verge. Allez à la boutique verte, rue Dalhousie. C'est là que vous ferez des achats à des prix qui vous surprendront.

QÀ ET LÀ

Nous apprenons avec regret que le moulin à farine de M. W. Duckett, M.P.P., à Coteau Landing, a été détruit par le feu, qui a pris par la machine à vapeur et s'est en instant communiqué à tout l'établissement. Les pertes s'élèvent à près de \$9,000. La propriété n'était assurée que pour \$1,000. En quelques minutes tout le village était sur pied et l'on réussit à sauver la scierie construite à quelques pieds du moulin à farine.

AVIS

Une copie de la liste des votants de la cité d'Ottawa a été affiché en premier lieu dans le bureau du greffier de la cité, en la ville d'Ottawa, le 1er mars 1880. De faux matricules ayant été déposés à la municipalité pour venir examiner la dite liste, et si on y découvrait quelques erreurs ou omissions, de prendre de suite les mesures nécessaires pour les faire rectifier.

LOTÉRIE DE L'OPÉRA

OTTAWA, COMMENCANT Lundi, 29 mars 1880

AVIS

Une somme de douze mille dollars sera distribuée comme suit:

M. LAUR, DUHAMEL

Avant fait de grandes améliorations à son étal, lui permettant d'exhiber un assortiment plus considérable de...

VIANDES DE CHOIX

Le sergent Wilson, un des ordonnances de Rideau Hall, a donné sa démission. M. J. McDonald, de Winnipeg, parti aujourd'hui avec un grand nombre de chevaux, dont il trouvera facilement la vente à Manitoba.

MARCHE BY

Sur la rue Clarence. Ottawa, 22 mars 1880.

BEAUX CHAPEAUX

50 et 75 cents

H. L. COTE

128 Rue Rideau

1880 NOUVEAUTÉS 1880

VENANT D'ÊTRE REÇU, UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE Draps de l'ouest de l'Angleterre, ET DE DRAPS FRANÇAIS, TWEEDS FRANÇAIS ET ÉCOSSAIS, Tweeds Canadiens, etc

PETITE GAZETTE

Pour être vendu au magasin le plus populaire de la ville, plus de 2,000 verges d'indiennes foncées, couleurs garanties, à 5 cents la verge. Allez à la boutique verte, rue Dalhousie. C'est là que vous ferez des achats à des prix qui vous surprendront.

QÀ ET LÀ

Nous apprenons avec regret que le moulin à farine de M. W. Duckett, M.P.P., à Coteau Landing, a été détruit par le feu, qui a pris par la machine à vapeur et s'est en instant communiqué à tout l'établissement. Les pertes s'élèvent à près de \$9,000. La propriété n'était assurée que pour \$1,000. En quelques minutes tout le village était sur pied et l'on réussit à sauver la scierie construite à quelques pieds du moulin à farine.

AVIS

Une copie de la liste des votants de la cité d'Ottawa a été affiché en premier lieu dans le bureau du greffier de la cité, en la ville d'Ottawa, le 1er mars 1880. De faux matricules ayant été déposés à la municipalité pour venir examiner la dite liste, et si on y découvrait quelques erreurs ou omissions, de prendre de suite les mesures nécessaires pour les faire rectifier.

LOTÉRIE DE L'OPÉRA

OTTAWA, COMMENCANT Lundi, 29 mars 1880

AVIS

Une somme de douze mille dollars sera distribuée comme suit:

M. LAUR, DUHAMEL

Avant fait de grandes améliorations à son étal, lui permettant d'exhiber un assortiment plus considérable de...

VIANDES DE CHOIX

Le sergent Wilson, un des ordonnances de Rideau Hall, a donné sa démission. M. J. McDonald, de Winnipeg, parti aujourd'hui avec un grand nombre de chevaux, dont il trouvera facilement la vente à Manitoba.

MARCHE BY

Sur la rue Clarence. Ottawa, 22 mars 1880.

BEAUX CHAPEAUX

50 et 75 cents

H. L. COTE

128 Rue Rideau

1880 NOUVEAUTÉS 1880

VENANT D'ÊTRE REÇU, UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE Draps de l'ouest de l'Angleterre, ET DE DRAPS FRANÇAIS, TWEEDS FRANÇAIS ET ÉCOSSAIS, Tweeds Canadiens, etc

PETITE GAZETTE

Pour être vendu au magasin le plus populaire de la ville, plus de 2,000 verges d'indiennes foncées, couleurs garanties, à 5 cents la verge. Allez à la boutique verte, rue Dalhousie. C'est là que vous ferez des achats à des prix qui vous surprendront.

QÀ ET LÀ

Nous apprenons avec regret que le moulin à farine de M. W. Duckett, M.P.P., à Coteau Landing, a été détruit par le feu, qui a pris par la machine à vapeur et s'est en instant communiqué à tout l'établissement. Les pertes s'élèvent à près de \$9,000. La propriété n'était assurée que pour \$1,000. En quelques minutes tout le village était sur pied et l'on réussit à sauver la scierie construite à quelques pieds du moulin à farine.

AVIS

Une copie de la liste des votants de la cité d'Ottawa a été affiché en premier lieu dans le bureau du greffier de la cité, en la ville d'Ottawa, le 1er mars 1880. De faux matricules ayant été déposés à la municipalité pour venir examiner la dite liste, et si on y découvrait quelques erreurs ou omissions, de prendre de suite les mesures nécessaires pour les faire rectifier.

LOTÉRIE DE L'OPÉRA

OTTAWA, COMMENCANT Lundi, 29 mars 1880

AVIS

Une somme de douze mille dollars sera distribuée comme suit:

M. LAUR, DUHAMEL

Avant fait de grandes améliorations à son étal, lui permettant d'exhiber un assortiment plus considérable de...

VIANDES DE CHOIX

Le sergent Wilson, un des ordonnances de Rideau Hall, a donné sa démission. M. J. McDonald, de Winnipeg, parti aujourd'hui avec un grand nombre de chevaux, dont il trouvera facilement la vente à Manitoba.

MARCHE BY

Sur la rue Clarence. Ottawa, 22 mars 1880.

BEAUX CHAPEAUX

50 et 75 cents

H. L. COTE

128 Rue Rideau

1880 NOUVEAUTÉS 1880

VENANT D'ÊTRE REÇU, UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE Draps de l'ouest de l'Angleterre, ET DE DRAPS FRANÇAIS, TWEEDS FRANÇAIS ET ÉCOSSAIS, Tweeds Canadiens, etc

PETITE GAZETTE

Pour être vendu au magasin le plus populaire de la ville, plus de 2,000 verges d'indiennes foncées, couleurs garanties, à 5 cents la verge. Allez à la boutique verte, rue Dalhousie. C'est là que vous ferez des achats à des prix qui vous surprendront.

QÀ ET LÀ

Nous apprenons avec regret que le moulin à farine de M. W. Duckett, M.P.P., à Coteau Landing, a été détruit par le feu, qui a pris par la machine à vapeur et s'est en instant communiqué à tout l'établissement. Les pertes s'élèvent à près de \$9,000. La propriété n'était assurée que pour \$1,000. En quelques minutes tout le village était sur pied et l'on réussit à sauver la scierie construite à quelques pieds du moulin à farine.

AVIS

Une copie de la liste des votants de la cité d'Ottawa a été affiché en premier lieu dans le bureau du greffier de la cité, en la ville d'Ottawa, le 1er mars 1880. De faux matricules ayant été déposés à la municipalité pour venir examiner la dite liste, et si on y découvrait quelques erreurs ou omissions, de prendre de suite les mesures nécessaires pour les faire rectifier.

LOTÉRIE DE L'OPÉRA

OTTAWA, COMMENCANT Lundi, 29 mars 1880

AVIS

Une somme de douze mille dollars sera distribuée comme suit:

M. LAUR, DUHAMEL

Avant fait de grandes améliorations à son étal, lui permettant d'exhiber un assortiment plus considérable de...

VIANDES DE CHOIX

Le sergent Wilson, un des ordonnances de Rideau Hall, a donné sa démission. M. J. McDonald, de Winnipeg, parti aujourd'hui avec un grand nombre de chevaux, dont il trouvera facilement la vente à Manitoba.

MARCHE BY

Sur la rue Clarence. Ottawa, 22 mars 1880.

BEAUX CHAPEAUX

50 et 75 cents

H. L. COTE

128 Rue Rideau

1880 NOUVEAUTÉS 1880

VENANT D'ÊTRE REÇU, UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE Draps de l'ouest de l'Angleterre, ET DE DRAPS FRANÇAIS, TWEEDS FRANÇAIS ET ÉCOSSAIS, Tweeds Canadiens, etc

PETITE GAZETTE

Pour être vendu au magasin le plus populaire de la ville, plus de 2,000 verges d'indiennes foncées, couleurs garanties, à 5 cents la verge. Allez à la boutique verte, rue Dalhousie. C'est là que vous ferez des achats à des prix qui vous surprendront.

QÀ ET LÀ

Nous apprenons avec regret que le moulin à farine de M. W. Duckett, M.P.P., à Coteau Landing, a été détruit par le feu, qui a pris par la machine à vapeur et s'est en instant communiqué à tout l'établissement. Les pertes s'élèvent à près de \$9,000. La propriété n'était assurée que pour \$1,000. En quelques minutes tout le village était sur pied et l'on réussit à sauver la scierie construite à quelques pieds du moulin à farine.

AVIS

Une copie de la liste des votants de la cité d'Ottawa a été affiché en premier lieu dans le bureau du greffier de la cité, en la ville d'Ottawa, le 1er mars 1880. De faux matricules ayant été déposés à la municipalité pour venir examiner la dite liste, et si on y découvrait quelques erreurs ou omissions, de prendre de suite les mesures nécessaires pour les faire rectifier.

LOTÉRIE DE L'OPÉRA

OTTAWA, COMMENCANT Lundi, 29 mars 1880

AVIS

Une somme de douze mille dollars sera distribuée comme suit:

M. LAUR, DUHAMEL

Avant fait de grandes améliorations à son étal, lui permettant d'exhiber un assortiment plus considérable de...

VIANDES DE CHOIX

Le sergent Wilson, un des ordonnances de Rideau Hall, a donné sa démission. M. J. McDonald, de Winnipeg, parti aujourd'hui avec un grand nombre de chevaux, dont il trouvera facilement la vente à Manitoba.

MARCHE BY

Sur la rue Clarence. Ottawa, 22 mars 1880.

BEAUX CHAPEAUX

50 et 75 cents

H. L. COTE

128 Rue Rideau

SAINE LOGIQUE. MA GRANDE PANIQUE A PRIS FIN! Grande Vente d'Egan!!

AVIS DE DEMENAGEMENT Vers le 5 Avril courant. MM. DAWES et Cie.

Harnais, Selles, Malles, Valises, Etc., etc., etc. Les soussignés informent leurs amis et le public qu'ils ont fabriqué durant l'hiver...

P. BASKERVILLE ET FRÈRES

Epicerie Vins, Liqueurs et Provisions

MARCHANDISES SUPERIEURES Cotons gris, Cotons blancs, Toile écru, BRYSON & Cie.

Variety Hall et Magasin de Meubles, 532 et 534, rue Sussex.

A. SWALWELL, ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

MAISONS A LOUER L. A. Olivier

\$12,000 GRANDE Loterie de l'Opera

OTTAWA, COMMENCANT Lundi, 29 mars 1880

Une somme de douze mille dollars sera distribuée comme suit:

1 grand lot principal, \$2,000

100 lots de \$100, 10,000

100 lots de \$50, 5,000

100 lots de \$20, 2,000

100 lots de \$10, 1,000

100 Pardessus

Ulsters

C. GAGNÉ ET Cie

CHABRUTERIE FRANÇAISE

FERRONNERIE

McDougal & Cuzner

UN MAGNIFIQUE ASSORTIMENT

CHATFIELD, 92, RUE RIDEAU.

MARCHE D'OTTAWA.

Mardi, 6. VIANDES—Mouton par livre, 5c à 6c; Lard, par 100 livres, \$5.75 à \$6.25; Bœuf, par 100 livres pesant, \$3.00 à \$3.50; veau de 6 à 7c la livre. VOLAILLES—Gibier—Volailles, par couple, 50c à 60c; poulets, par couple, 30c à 35c; dindons, la pièce, 75c à \$1; oies, 50 à 55c; canards, par couple, 40c à 45c. LAITIERIE—Beurre en tinettes, par livre, 17c à 19c; beurre frais, par livre, 20c à 22c; beurre, salé, par livre, 16c à 20c; fromage, par livre, 13c à 15c; œufs, par douzaine, 16c à 17c. LÉGUMES—Pommes de terre, par poche, 55c à 60c; navets, par minot, 20 à 25; carottes, par baril, \$1.80; panais, par minot, 40c à 45c; oignons, par minot, 30c à \$1. CHAUX—Bê de sarrasin, par minot, 35 à 40c; avoine, par minot, 30c à 32c; maïs, par minot, 63c à 65c; pois, par minot, 63c à 64c; fèves, par minot, 75c à \$1; orge, par minot, 45c à 50c; blé d'automne, par minot, \$1.20; blé du printemps, par minot, \$1.35. FARINE—Extra double, par brl. \$7.25; extra, par brl. \$6.75 à \$7; No. 1, par brl. \$6.50; gruau, par brl. \$4.50; farine de blé d'inde, par brl. \$2.75; blé broyé, par brl. \$6.50, provende, par brl. 90c; bran, par 100 lbs. 60c. DIVERS—Miel, par livre, 13 à 15c; saindoux, par livre, 10c à 12c; suif, 8c à 9c; laine filée, 60 à 65c par lb; bas de laine, par paire, 25c à 30c; foin, par tonne, \$8 à \$8.50; paille, par tonne \$4.50 à \$5.00. Peaux, par 100 lbs. \$6.50 à \$7; peaux de veau, 10c à 12c la livre; peaux de moutons, de \$1.50 à \$1.00 chacune. Bois, de \$2.50 à \$3 la corde.

MARCHES ETRANGERS.

New-York, 5. Coton, ferme 12 9/16. Farine de seigle, tranquille et sans chanement. Blé, de 1.38 à 1.40. Blé d'Inde, tranquille; No. 2, 61 1/2 cts. Seigle nominal et sans changement, à 90c. Avoine, tranquille et ferme, 47c. Suif, tranquille et ferme, à \$1.00. Orge, ferme, de 95 à 98c. Lard, 11.90. Saindoux, 7.65. Chicago, 5. Farine tranquille et nommée, reçu 8,592 bris. Blé, 1.19 1/2. Blé No. 2, rouge, d'hiver 1.21 1/4 à 1.22. No. 2, du Printemps 1.16 1/2. Avoine, 53 1/2. Lard nominal à \$11.20. Saindoux 7.15. Milwaukee, 5. Blé, No 1, 1.15 1/2. Londres, 5. Consolidés, 97 1/16 sur compte, 45 1/16. 5s 10 1/2, Erie, 45 1/4, du Préf. 00. Ill. Cent. 104 1/2. Liverpool, 5. Coton actif et plus ferme, Uplands, 7 1/2, Orleans 7 1/2. Fleur..... 10 3/4 à 13 1/2. Blé du Printemps..... 10 3/4 à 11 1/2. Blé d'Hiver..... 11 1/2 à 11 3/4. Rouge d'Hiver..... 11 1/2 à 11 3/4. Blanc d'Hiver..... 10 3/4 à 11 1/2. Trefle..... 11 1/2 à 11 3/4. Blé d'Inde..... 5 1/2 à 5 3/4. Orge..... 5 3/4 à 6 1/2. Avoine..... 5 1/2 à 6 1/2. Pois..... 6 1/2 à 7 1/2. Saindoux..... 39 1/2 à 40 1/2. Lard..... 75 à 80. Suif..... 75 à 80. Bonif..... 75 à 80. Fromage..... 71 à 80 1/2.

MARCHE EN GROS.

Montréal, 5. FARINE—Supérieure extra 0 00 à 6 15. Extra supérieure..... 6 00 à 6 05. De god..... 0 00 à 5 90. Supérieure..... 5 50 à 5 60. Farine forte de boulangers..... 6 25 à 6 60. Fine..... 6 00 à 5 10. Moyenne..... 4 35 à 4 50. Recoupes..... 0 00 à 0 00. Farine en sac du Haut-Canada par 100 livres..... 2 85 à 2 95. Farine en sac de la Cité (livrée)..... 3 00 à 3 20. Farine d'économie..... 4 50 à 4 60. Farine de blé d'Inde, \$2.90 à \$3.00. BLE—rouge et blanc d'hiver \$1.40 à 1.45. Blé No. 2, du printemps \$1.38 à 1.40. BLE-D'INDE..... 70c. AVOINE 30 à 31c. par 32 livres. ORGE—55 à 65c. POIS—76 à 78 par 66 lbs. SEIGLE, 73 à 80c. Lard, \$16.00 à \$16.75. Saindoux, 10 à 10 1/2. Jambons, 11 à 12 1/2.

BOURSE.

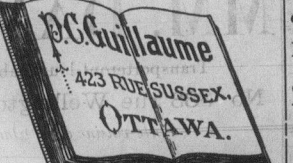
Table with 3 columns: Valeurs, Montants des Primes, et Adhésions. Lists various banks and financial institutions with their respective values and shares.

PIANO A VENDRE

On offre en vente un magnifique Piano droit acheté du fabricant à très-bon marché et qui sera vendu aux mêmes conditions. S'adresser à A. D. RICHARD, Marchand, Com des rues de l'Eglise et Cumberland.

MAISON D'EDUCATION

POUR LES JEUNES DEMOISELLES. Congrégation de Notre-Dame, RUE GLOUCESTER, OTTAWA. Un second semestre de cette Institution commence le 1er de Février. Le cours d'études est complet et la médaille d'or, diplôme de cette maison, est donnée aux élèves qui le terminent. N. B.—Une médaille d'argent, présentée par Son Excellence le Gouverneur-Général, sera décernée, à la fin de l'année, à l'élève qui se distinguera par une application soutenue et par une grande fidélité au règlement. Un cours spécial de couture est suivi avec succès par les élèves. On donne une attention particulière à l'économie domestique. La Musique, le Dessin, la Peinture, l'Allemand, le Latin, l'Italien sont des extras. Pour les termes et autres informations, s'adresser à Sr. SAINT-GABRIEL, Supérieure, Ottawa, 2 février 1880.



POUR VOTRE Papier, Articles de Bureau ET D'ECOLE, ANSI QU' Livres d'Histoire, de Prières, etc., etc., DONNEZ VOS COMMANDES A L'enseigne du Livre ci-dessus

N. B.—Toujours en mains, toute sorte de Jouets d'enfants et autres objets de fantaisie, le tout à très-bas prix.

E. G. LAVERDURE, Plombier, Gazier et Ferblantier. FAISEUR DE COUVERTURES EN FERBLANC ET FER GALVANISE ET CONSTRUCTEUR DE FOURNAISES A AIR CHAUD. Rue William, Ottawa.

COUVERTURES en Ferblanc et Galvanisées faites d'après le mode le plus amélioré et à des prix très modérés, qui peut être certifié, et des certificats peuvent être montrés sur demande. Un assortiment de Poêles à Cuisine, à Fourneaux et de Salons, des plus beaux et récents dessins. Aussi des Pompes à Bière et à Eau de toutes espèces. Ferblanterie, Huile de Carbone, Lampes, Tuyaux, en mains au plus bas prix. Ouvrages et réparations faites promptement et avec célérité. Ottawa, 1er janvier 1880.

J. P. MURPHY, PLOMBIER. POSCUR DE TUYAUX DE VAPEUR ET DE GAZ. POSEUR DE SONNETTES, etc. 151, RUE RIDEAU.

BAIGNOIRES en CUIVRE POLI, en FER GALVANISE, en ZINC, etc. GABRIELS D'ASSANGE, EBRIERS, etc., placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sorte pour plombiers. Toutes les commandes seront promptement exécutées.

J. P. MURPHY, 151, rue Rideau. 2 septembre 1879.

\$7.00 LA DOUZAINES. FABRIQUEES AVEC Le meilleur Acier de Firth.

EXCELLENTE sous tous LES RAPPORTS. MANN & CIE. Ottawa, 13 août 1879.

WALKER & MCINTYRE, Avocats, Mandataires, Solliciteurs, Notaires, etc. No. 34 Rue Elgin, Ottawa. Vis-à-vis le Russell House. W. H. WALKER, A. P. MCINTYRE, Ottawa, 26 Dec. 1878.

HOTEL JACQUES-CARTIER

446 et 448 rue Sussex, Ottawa. Antoine Champagne, prop. L'omnibus de l'hôtel part du coin des rues Murray et Sussex à temps pour l'arrivée et le départ de tous les trains de chemins de fer, et prendra des voyageurs moyennant 25 cts. par tête. Il amènera les voyageurs des stations en ville pour le même prix. Ottawa, 11 février 1880.

RUSSELL HOUSE

RUE SPARKS OTTAWA. J. A. GOUIN, Propriétaire. Situé au centre des affaires et tout près des édifices du parlement, cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes d'affaires et continue à tenir son rang parmi les premiers hôtels du pays. Ottawa, 20 octobre 1879.

HOTEL RICHELIEU

COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. VINCENT. Vis-à-vis le Palais de Justice, MONTREAL. Le sousigné remercie ses amis et le public d'Ottawa en général pour leur encouragement libéral. Il a l'honneur de les informer qu'il a ajouté CENT MAGNIFIQUES CHAMBRES à son hôtel, faisant face sur la place Jacques Cartier. Le public trouvera tout le confort à DES PRIX MODERES et l'Hôtel Richelieu ne le cèdera en rien aux premiers hôtels de la Puroissance. I. B. DUROCHER, Propriétaire. 2 mai 1879.

Réouverture du RESTAURANT METROPOLITAIN

(Parité Est, pont des Sapeurs). P. BRANNEN, l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir et d'organiser LE METROPOLITAIN de la manière la plus grandiose. Le buffet comprend les liqueurs les plus fines et les cigares les plus exquis. REPAS servis à toute heure. P. BRANNEN, Propriétaire. Ottawa, 14 août 1879.

L'ARGYLL

RUE WELLINGTON. A. BEUZELIN, PROPRIETAIRE.

CHAMBRES à louer, à des conditions modérées.

La seule maison tenue d'après le système européen. On y prépare des déjeuners de nocce, pique-niques, soupers publics et privés, pour toutes les parties du pays. Ottawa, 2 septembre 1879. 3m.

JOSEPH DROLET, FABRICAN.

D'EAUX DE SODA ET DE SELTZ, DE BIÈRES DE GINGEMBRE, DE CIDRE, DE LIMONADE, ET DE TOUTES LES DIFFERENTES SORTES DE SIROPS. SYPHONS PATENTÉS. Met également en bouteille et expédie les CELEBRES EAUX MINERALES DES SOURCES DE CALEDONIA. FABRIQUE, 434 RUE SUSSEX, EN FACE LA RUE MURRAY, OTTAWA. Ottawa, 9 mai 1879.

Hotel "Lorne."

Pension de première classe à des PRIX MODERES. La bar est fournie de vins, liqueurs et cigares de choix. 15, Rue York, OTTAWA. Me. F. X. GROULX.

Hotel Johnson

50, RUE YORK. JOHN JOHNSON, PROPRIETAIRE. Logements magnifiques et prix peu élevés. Ottawa, 31 juillet 1879.

Les Bains Turcs.

126 RUE ALBERT. Pour Dames (femmes à leur service) de 10 a.m. à 5 p.m. ou Messieurs, de 7 à 10 a.m. Et de 3 à 11 p.m. Le Dr. LOGAN a son bureau dans la bâtisse même, où il peut être consulté professionnellement de 9 à 11 hrs. a. m. et de 2 à 4 p. m. Ottawa, 9 juillet 1879.

M. OSGROVE et PRANSON, Avocats, Notaires, etc., etc. Bureau—Vis-à-vis le Russell House, Ottawa, au dessus du magasin de Gibson, confiseur. Argent à prêt sur propriétés foncières.

L'OPINION PUBLIQUE

La collection complète de l'Opinion Publique, non reliée, est en vente à ce bureau. Prix.....\$30.00

Chemins de Fer Canadien du Pacifique

DES SOUMISSIONS adressées au sous-igné seront reçues jusqu'à midi, VENDREDI, le 15 mai, pour la construction de ponts de fer sur les affluents de l'est et de l'ouest du Lac des Bois. On peut obtenir des plans et devis en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef à Ottawa, le ou après le 15 avril. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Dépt. des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, 1er Avril 1879.

Chemins de Fer Canadien du Pacifique.

DES SOUMISSIONS adressées au sous-igné seront reçues jusqu'à midi, VENDREDI, le 15 mai, pour la construction de réservoirs, pour l'alimentation des locomotives, sur différents points sur le parcours du chemin de fer canadien du Pacifique. Les réservoirs devront être à l'épreuve de la gèle, ainsi que les pompes et leurs appareils; elles devront être mues par le vent ou la vapeur, selon les localités. Les plans, devis et conditions générales peuvent être consultés à ce bureau le et après le 31 MAI prochain. On peut également obtenir des blancs de soumission en faisant la demande. Les personnes désirant faire des offres doivent fournir les garanties nécessaires: les soumissionnaires seront priés sous condition que si elles sont faites sur blancs imprimés, et si les signatures correspondent à la raison sociale des solliciteurs. Les soumissionnaires devront déposer une somme de \$250 pour chaque pont. Si le contrat n'est pas rempli d'une façon convenable, cette somme est acquise au gouvernement. Les chèques seront rendus aux personnes dont les propositions ne seront pas acceptées. Comme garantie de l'exécution du contrat, l'entrepreneur ou les entrepreneurs qui ont fait des offres, au gouvernement, et dont la soumission sera acceptée, auront à faire un dépôt de cinq pour cent sur la somme totale du contrat. Ce montant devra être déposé au crédit du receveur général, à huit jours de date de cet avis. L'entrepreneur aura droit qu'à quatre-vingt-dix pour cent sur la somme des travaux exécutés en vertu de son contrat. Le dépositaire ne s'oblige pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 1er avril 1880.

CANAL WELLAND

AVIS AUX ENTREPRENEURS. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-igné, Secrétaire du département des Canaux et Chemins de Fer du Canada, et portant l'endos de "contrats soumission pour différents ponts à construire sur le Canal Welland," seront reçues au bureau jusqu'à MARDI, le 13e jour de JUIN prochain, pour la construction de ponts mobiles fixes sur différents emplacements du Canal Welland. Les ponts devant traverser des voies publiques devront être de fer et de bois, et ceux qui serviront au chemin de fer devront être d'acier trempé. Les plans, devis et conditions générales peuvent être consultés à ce bureau le et après le 31 MAI prochain. On peut également obtenir des blancs de soumission en faisant la demande. Les personnes désirant faire des offres doivent fournir les garanties nécessaires: les soumissionnaires seront priés sous condition que si elles sont faites sur blancs imprimés, et si les signatures correspondent à la raison sociale des solliciteurs. Les soumissionnaires devront déposer une somme de \$250 pour chaque pont. Si le contrat n'est pas rempli d'une façon convenable, cette somme est acquise au gouvernement. Les chèques seront rendus aux personnes dont les propositions ne seront pas acceptées. Comme garantie de l'exécution du contrat, l'entrepreneur ou les entrepreneurs qui ont fait des offres, au gouvernement, et dont la soumission sera acceptée, auront à faire un dépôt de cinq pour cent sur la somme totale du contrat. Ce montant devra être déposé au crédit du receveur général, à huit jours de date de cet avis. L'entrepreneur aura droit qu'à quatre-vingt-dix pour cent sur la somme des travaux exécutés en vertu de son contrat. Le dépositaire ne s'oblige pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 29 mars 1880.

CANAL LACHINE

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sous-igné, Secrétaire du département des canaux et chemins de fer du Canada, et portant l'endos de "Soumissions pour ponts et écluses, canal Lachine," seront reçues au bureau jusqu'à l'arrivée des malles venant de l'Est et de l'Ouest, JEUDI le 3me jour de JUIN prochain, pour la construction des ponts et écluses du canal Lachine. Les plans, devis et conditions générales peuvent être consultés à ce bureau le et après JEUDI le 3me jour de MAI prochain. On peut également obtenir des blancs de soumission en faisant la demande. Les personnes désirant faire des offres doivent fournir les garanties nécessaires: les soumissionnaires seront priés sous condition que si elles sont faites sur blancs imprimés et si les signatures correspondent à la raison sociale des solliciteurs. Les soumissionnaires devront déposer une somme de \$350 pour les pertes de chaque écluse. Si le contrat n'est pas rempli d'une façon convenable, cette somme est acquise au gouvernement. Les chèques seront rendus aux personnes dont les propositions ne sront pas acceptées. Comme garantie de l'exécution du contrat, l'entrepreneur ou les entrepreneurs qui ont fait des offres au gouvernement et dont la soumission sera acceptée, auront à faire un dépôt de cinq pour cent sur la somme totale du contrat. Le montant devra être déposé au crédit du receveur, à huit jours de date de cet avis. L'entrepreneur aura droit qu'à quatre-vingt-dix pour cent sur la somme des travaux exécutés en vertu de son contrat. Le dépositaire ne s'oblige pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 26 mars 1880.

SAM'S HOTEL

Rue York, EN FACE DU MARCHE. L'un des premiers Hôtels d'Ottawa. BONNES CHAMBRES, BONNE TABLE, BONS VINS. Les personnes visitant Ottawa durant la saison feront bien de rendre visite à cet hôtel. Ottawa, 5 février 1880.

100 Canaris Chanteurs

CHEZ ESMONDES Williams' Singer MACHINE A COUDRE DU MONDE. N'a pas son égale pour l'effort, la durée et l'économie de l'ouvrage fait. 2000. MAINTENANT EN USAGE A OTTAWA. Aucun autre MOULIN ne donne autant de satisfaction. THOMAS MAY, Agent général pour Ottawa. BUREAU PRINCIPAL: 210 Rue Sparks. S'écroule sous la direction de M. Bélanger, 284, RUE DALHOUSIE, Entre les rues Clarence et Murray, Ottawa, 25 nov., 1879.

GIBSON, FILS ET WARNOCK, Biscuits

pour le commerce de gros. Le plus grand blanchissement de la vallée d'Ottawa. Tous nos biscuits sont cuits à la vapeur au moyen d'un fourneau mobile qui a une capacité de 20 quarts de fleur par jour. Nos employés sont des premiers maîtres du pays. Nous ne nous occupons que du commerce de gros seulement et garantissons pleine satisfaction. GIBSON, FILS ET WARNOCK, Coin des rues Bark et Queen. E. PETIT, Bijoutier et Horloger. 25 ans d'expérience dans les meilleures maisons des principales capitales du monde. M. PETIT désire annoncer qu'il a adjoint à son atelier de bijouterie et d'horlogerie un magasin très complet de cigares, tabac, pipes, etc., etc., etc. No. 18, RUE RIDEAU, COIN DU PONT DES SAPEURS. N. B.—M. PETIT profite de cette occasion pour remercier le grand nombre de clients qui ont bien voulu l'honneur de leur patronage et leur souhaiter une heureuse année. Ottawa, 11 juillet 1879.

O'GARAH, LAMIERRE & REMON, Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

Bureau, Block de Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont., près du Russell House. O'GARAH, LAMIERRE & REMON, HORACE LAPIERRE, EDWARD P. REMON

Déménagement dans Ontario-Ouest!

TOUT LE FONDS DE NOUVEAUTÉS DU LIVERPOOL HOUSE, 61, RUE RIDEAU, OTTAWA, Doit être vendu dans trente jours. Les propriétaires feront d'IMMENSES REDUCTIONS pour faciliter l'écoulement de leurs marchandises. Les acheteurs feront bien de venir de bonne heure, pour s'assurer de bonnes occasions. J. B. BRANNEN, LIVERPOOL HOUSE, 61, RUE RIDEAU. DEMENAGEMENT AVIS IMPORTANT. NOUS avons l'honneur d'informer les personnes qui nous ont si libéralement encouragés, l'an dernier, que nous allons déménager dans ce grand et commode magasin, 134, rue Sparks, près de "LA THÉRIÈRE," vers le 1er février. Là, nous serons mieux pour fabriquer nos GANTS et MITAINS, qui sont devenus si populaires dans la ville, comme étant le meilleur article du genre sur le marché. On mettra la plus grande attention à prendre des mesures, afin que les gants s'adaptent parfaitement à la main. Par une stricte attention, nous essayons conserver toutes nos bienveillantes pratiques, et en voir, chaque jour, augmenter le nombre. Lewis et Blachford, Gantiers. 10 septembre 1879.

Wilson & Orr.

103, RUE SPARKS, OTTAWA. Sculpteurs et Doreurs pour Son Excellence le Gouverneur-Général. Fabricants de Cadres, de Miroirs et de Gravures, Marchands de Chromes, de Couleurs à l'eau, de Gravures, de Cadres de Fantaisie. VIEILLES DORURES RENDEURS AUSSI BELLES QUE DES NOUVELLES. Nos prix sont des plus modérés. Nouvelles marchandises dans tous les départements. L'Enseigne du Lion d'Or. Est devenue célèbre, parce qu'on y trouve toujours de bons effets. On garantit que tout article donnera pleine satisfaction. LES PRIX SONT MARQUÉS EN CHIFFRES CONNUS. LE LION D'OR. EST L'ENSEIGNE du Grand MAGASIN D'UN SEUL PRIX. Mesdames, venez examiner notre assortiment et informez-vous de nos prix. R. McMORRAN, 508-Rue Sussex, 508. Ottawa, 26 septembre 1879.

ALEX. CLARK, POURVOYEUR DU PEUPLE.

Épiceries d'Étape et de Fantaisie. FRUITS Cristallisés et naturels, CHAMPAGNE et LIQUEURS des meilleures marques, SARDINES aux TOMATES, THÉS, SUCRES, TABAC; PORC, SAINDOUX, LARD, BEURRE et ÉPICERIES en GENERAL. N'a pas de vieil assortiment en mains. Les meilleures qualités garanties et aux plus BAS PRIX. MAGASIN BLEU, 69 Rue Rideau. Ottawa, 17 Mars 1879. 26 D.

Les MEILLEURES MARCHANDISES aux plus BAS PRIX possibles

SE TROUVENT AU MAGASIN DE L'APIS et d'AMEUBLEMENTS, d'OTTAWA. SHOOLBRED et Cie. Importateurs de TOILES CIRÉES pour planchers—Rideaux et matériel de Rideaux.—Agents pour les célèbres ameublements de R. HAY et Cie, (anciennement Jacques Hay).—Immense assortiment toujours exposé dans nos magnifiques magasins. SHOOLBRED et Cie, 148 rue Sparks. Une visite est respectueusement sollicitée. Ottawa, 2 août 1879. 1an

HOTEL DU CANADA.

RUE ST. GABRIEL, MONTREAL. Cet Hôtel est le rendez-vous des Marchands et des hommes de profession canadienne. Bonne table, bonnes chambres, Bureau de Télégraphe, Bureau. PRIX: DE \$1.50 à \$2.50 PAR JOUR. AIME BELIVEAU, Propriétaire. N. B.—On invite spécialement nos amis et hommes d'affaires des États-Unis descendus à cet Hôtel. Ils trouveront un service de première classe et les prix modérés. Les voitures de l'hôtel sont aux stations des chemins de fer de la ville, ainsi qu'au débarcadere des bateaux à vapeur. 26 mai 1879. 1an